

DÉLIBÉRATION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/25– p1/2
Objet : demande de subvention à l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité et des Systèmes d'Information) dans le cadre du plan France Relance	
Nomenclature de télétransmission :	
xx	

Nombre de membres

En exercice :	34
Présents :	14
Votants :	18
Procurations :	4

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-quatre juin à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

Sont présents :

MM. Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Eric FAIVRE (à partir du point 1), Lucas TRIPIER, Pierre FERRERO, Mme Dominique DUROSELLE, M. Alain CATINAUD, M. Mathieu PIERRON (à partir du point 5).

Sont représentés :

Jacques DRIESCH, pouvoir donné à M. BAUX
Dominique HUMEZ, pouvoir donné à M. MOKHTARI
Marc COHEN, pouvoir donné à M. FERRERO
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. PIERRON

Sont absents excusés :

Mme Marie CURIE, Mme Evelyne BAUMONT, MM. Alain BOUKRIS, Stéphane CHAULIEU, Laurent CHARMOIS (Problème de connexion).

Sont absents :

MM. Grégoire VERNY, Ambroise TOIN, Sylvain AUBERT, Christophe IPPOLITO, Philippe GOYHENECH, Kévin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Cédric DAMIEN (arrivé aux questions diverses), Jean-Daniel AMSLER, Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,



Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20210624-DEL-2021-25-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2021



Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/25– p2/2
Objet : demande de subvention à l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité et des Systèmes d'Information) dans le cadre du plan France Relance	
Nomenclature de télétransmission :	
XX	

Vu le plan France Relance initié par l'Etat en septembre 2020 et notamment le volet cybersécurité dont le pilotage a été confié à l'ANSSI,

Considérant qu'INFOCOM'94 veut s'inscrire dans le parcours de cybersécurité en trois phases,

Considérant l'ANSSI subventionne ce parcours à hauteur de 90 000 €,

Considérant que la cybersécurité est au cœur des préoccupations des collectivités,

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

Article 1 : autorise M. le Président à solliciter auprès de l'ANSSI une subvention la plus élevée possible au titre du plan France Relance – volet cybersécurité.

Article 2 : autorise M. le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Article 3 : Dit que les recettes sont inscrites au budget primitif pour l'exercice 2021.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 24 juin 2021

Le Président
Hamza MOKHTARI